



**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis complémentaire d'un montant de **70 000 €** concernant le projet « rénovation immeuble 19, rue de Neudorf » .

Le devis initial de 400 000 € a été voté en date du 27.11.2015.

Veillez trouver en annexe le devis et les explications afférentes.

Luc Everling,
Architecte-Directeur

Objet : Rénovation immeuble - devis supplémentaire
 Concerne : immeuble 19, rue de Neudorf
 Article : 4/612/221311/16004

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-dessous le devis estimatif du projet cité en rubrique, avec prière de le soumettre au conseil communal.

Coûts supplémentaires engendrés par quelques adaptations du projet au court du chantier, p.ex. : confection des dalles et escaliers en béton suite à un avis d'un bureau d'étude, confection un cimentage aux murs avec un nouveau plâtre pour avoir une enveloppe étanche. Création de cloisons en maçonnerie dans le sous-sol pour stabiliser la dalle du rez-de-chaussée. Mise en place d'une nouvelle porte d'entrée adapté aux personnes à mobilité réduite. Mise en place de luminaires LED avec fonction de secours dans les parties communes.

Le cas échéant, le devis est à identifier clairement par une mention du genre « approuvé par le Conseil communal dans sa séance du »

	Désignation des travaux	montant hors tva
1	Installation de chantier et démolitions	33.000,- €
2	Travaux de gros œuvre	50.000,- €
3	Menuiserie extérieure	33.000,- €
4	Travaux de toiture	15.150,- €
5	Travaux de façade	27.000,- €
6	Installation sanitaire	51.200,- €
7	Installation électrique	35.000,- €
8	Chapes et enduits	21.350,- €
9	Menuiserie intérieure	47.000,- €
10	Carrelages	35.500,- €
11	Cloisons sèches	18.000,- €
12	Travaux de peinture	28.650,- €
13	Nettoyage	5.500,- €
	Prix total hors TVA	400.350,00 €
	TVA - 17%	68.059,50 €
	Prix TTC	468.409,50 €
	Total ttc arrondi à voter :	470.000,00 €
	Montant voté en 2015	400.000,00 €
	Montant complémentaire à voter	70.000,00 €

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Marc Lukas
 Architecte